

# **CONSEIL MUNICIPAL**

## Compte rendu de réunion

<b>Date</b> : 31 mars 2023	<b>Présents</b> : 15 conseillers <b>Excusés</b> : <ul style="list-style-type: none"><li>- Elodie BERNIER donne pouvoir à Cathy ALIAGA</li><li>- Christophe BARREL donne pouvoir à Carmen UBEDA</li><li>- Audrey FRADEL donne pouvoir à Régine VERTAURE</li><li>- Catherine CHAUSSY donne pouvoir à Jérôme ALLARD</li></ul>
----------------------------	---

**Prochaine réunion du conseil municipal : Le Mardi 11 Avril 2023 à 20h** salle du conseil.

M. le maire informe de l'intention exprimée auprès de lui par M. Christophe BARREL de démissionner, suite à son déménagement. Il devrait prochainement le confirmer par écrit.

M. le maire informe de la présence lors de la séance, aux côtés de Pascale Gousset, d'Anaïs LANDON (celle-ci devant reprendre une partie de son travail entre autres le budget) suite à son départ en retraite.

### **Motion de soutien aux urgences de Feurs**

Mr le maire présente la situation inquiétante du Centre Hospitalier du Forez, avec la fermeture programmée des urgences de Feurs. Le conseil de surveillance devrait statuer lundi 3 Avril sur cette fermeture, qui a mobilisé la population lors de diverses manifestations devant l'hôpital. Une motion de soutien est approuvée à l'unanimité.

### **Subvention exceptionnelle**

M. le maire propose d'allouer une subvention au comité de défense du centre hospitalier du Forez. Après un tour de table, il est proposé une subvention de 300€. Celle-ci est votée à l'unanimité.

### **Compte administratif 2022 – commune de Bussièrès**

M. le maire présente le compte administratif 2022, qui se présente comme suit :

- réalisé en section de fonctionnement :

\* dépenses : 995 134.75 €

\* recettes : 1 305 728.91 €

soit un excédent de fonctionnement de 310 594.16 €

- réalisé en section d'investissement :

\* dépenses : 260 230.08 €

\* recettes : 695 620.16 €

soit un excédent d'investissement de 435 390.08 €

Suite à cette présentation, Mr le Maire sort de la salle. Mme Régine VERTAURE procède au vote.

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

## **Compte administratif 2022 - budget assainissement**

M. le maire présente le compte administratif 2022 du budget assainissement, qui se présente comme suit :

- réalisé en section de fonctionnement :

\* dépenses : 61 601.82 €

\* recettes : 99 431.85 €

soit un excédent de fonctionnement de 37 830.03 €

-réalisé en section d'investissement :

\* dépenses : 111 812.62 €

\* recettes : 65 425.32 €

soit un déficit d'investissement de 46 387.30 €

Suite à cette présentation, Mr la Maire sort de la salle. Mme Régine VERTAURE procède au vote.

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

## **Questions diverses**

Une conseillère municipale demande au maire l'état d'avancement du projet de pose d'une antenne relais. Le maire lui répond qu'aucune information ne lui est parvenue à ce jour, sur cette question.